SERRES-CASTET

RETOUR SUR LES FÊTES
LIRE EN PAGE 3

RÉSEAU IDELIS : LES BUS POUR TOUS *LIRE EN PAGE 6*

LE JOURNAL municipal

N° 15 - octobre 2010

ÉCOLES : À L'ÉCOUTE DE TOUS

Les équipes pédagogiques se présentent

LIRE EN PAGES 4 ET 5

SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE
LES PETITS EN DE BONNES MAINS

LA BALADE DES COLLINES DE SERRES *LIRE EN PAGE 7*
LA FUTURE CRÈCHE DÉVOILÉE *LIRE EN PAGE 8*

Pour la première fois, l'ouverture officielle des fêtes locales a été symbolisée par la remise des clefs du village au président du Comité des Fêtes, et ce dès le jeudi soir. Cette soirée supplémentaire, avec pique-nique géant sur la place de la mairie a été très appréciée. Les nombreuses distractions proposées ont attiré beaucoup de monde, et notamment le concert du trio « Sangria Gratuite », qui a rassemblé près de 2000 personnes.
Un grand merci aux associations qui se sont investies dans l'organisation de toutes ces manifestations et à nos services techniques municipaux, très sollicités pour en assurer la logistique.
Diverses autres animations sportives et festives ont ponctué la période estivale : défi sport, soirée salsa, fête des écoles, feu de la St Jean,..., autant de moments agréables qui nous ont permis de nous retrouver avec plaisir.
C'est également depuis cet été que les transports urbains du réseau IDELIS desservent notre Commune par des lignes régulières, mais aussi par le service de transport à la demande Flexilis ; et la fréquentation qui monte en puissance confirme que ce nouveau service était plus qu'attendu.
La rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions ; enseignants, personnels communaux et équipes des services périscolaires ont tous repris leurs marques afin d'accompagner au mieux les enfants tout au long de cette année.
Concernant les travaux en cours, la rénovation et la mise en sécurité de la route de Morlaàs (enfouissement des réseaux et élargissement de la voie) est un projet sur 3 ans, mené de concert avec le Conseil général.
Parmi les autres travaux qui vont démarrer dans les prochains mois, l'extension de la mairie et la construction d'une nouvelle crèche font partie des améliorations majeures engagées par la Commune et la Communauté de Communes pour faciliter la vie des administrés.
De même, pour la détente, l'aménagement de nouveaux sentiers pédestres se poursuit, avec « la balade des collines de Serres-Castet ».
Bonne lecture de ce journal de rentrée.

Jean-Pierre MIMIAGUE
Maire

Trophée Sport

La salle Alexis Peyret étant devenue trop exigüe pour cette manifestation, c'est dans la salle polyvalente que les nombreux sportifs serrois ont été mis à l'honneur. Le « super trophée » a été attribué au club de Natation de l'Amicale Laïque. *Liste complète des sportifs récompensés dans le bulletin municipal de janvier 2011.*

Feu de la Saint Jean

Le traditionnel repas partagé autour du Feu de la St Jean, organisé par l'association Vie et Culture a encore connu un grand succès. La conteuse Armelle Raillon, accompagnée de son orgue de Barbarie, a enthousiasmé les 130 convives, puis Gilles, le DJ a fait danser petits et grands sur des airs bien connus.

Fête des écoles

C'est sous un soleil radieux que la fête des écoles maternelle et élémentaire s'est déroulée. Les 350 enfants présents ont pleinement profité des nombreux stands distrayants proposés par l'Association des Parents d'Elèves, et notamment la tyrolienne, attraction encadrée par un moniteur breveté d'escalade. Le grand concours de déguisements, sur le thème « enfants du monde » a également connu un beau succès.

Salsa Night

La météo orageuse a contraint la Municipalité, organisatrice de cette Salsa Night, à la déplacer sous la halle de la place des 4 Saisons. Mais ce mauvais temps n'a pas empêché les quelque 400 passionnés de venir suivre les petites séances d'initiation, d'apprécier le show donné par l'Association Siembra Dance Company, puis de prendre possession de la piste de danse jusqu'à 2 heures du matin.

Tour d'Europe des serrois

En juillet, 21 jeunes du centre Alexis Peyret, âgés de 14 à 17 ans, ont participé à un projet européen qui les a conduits à Busiago, Commune italienne jumelée avec Serres-Castet. Entre les visites guidées, les moments de détente et les soirées dégustation, ils ont pris le temps d'échanger avec les jeunes italiens sur des problématiques européennes telles que l'emploi, l'environnement,... Rendez-vous est déjà pris pour l'été prochain, à domicile ; c'est d'ailleurs en août 2011 que les membres de l'association du jumelage recevront leurs amis italiens...

Toujours cet été, une cinquantaine de jeunes du club de natation de l'Amicale Laïque ont été accueillis en Ecosse par les nageurs du club d'Haddington et l'équipe seniors de l'AS Pont Long s'est envolée en Irlande pour un stage intensif de rugby. Très européens nos dynamiques serrois...

Défi sport

Après 5 années d'interruption, la Commission Sport a souhaité renouer avec le Défi Sport Aquitaine en organisant sa « Fête du sport », début juillet. En famille, entre amis ou collègues, 200 personnes sont venues relever le défi et s'essayer aux diverses activités sportives proposées, telles que tir à l'arc, roller hockey, trampoline, boxe, karaté, golf, quilles, pala, jeux béarnais,... Le matin, une cinquantaine de marcheurs était au départ de la randonnée pédestre, à la découverte des sentiers de la Commune.

CLHS été

Chaque année, le Centre de Loisirs d'été permet aux enfants de la Communauté de Communes du Luy de Béarn âgés de 3 à 11 ans de passer de grandes et belles vacances, rythmées par les sorties, les journées à thèmes,... Coordonné par l'association Vie et Culture, l'accueil des enfants (222 cette année) a été assuré jusqu'au 27 août. En effet, à la demande de parents, le centre de loisirs a fonctionné une semaine supplémentaire.

Quatre jours de fête à Serres-Castet

Cette année, les festivités ont commencé dès le jeudi soir. Pour la première fois, l'ouverture officielle de ces 4 jours festifs a été symbolisée par la remise des clefs du village au Président du Comité des fêtes par le Maire. Le comité avait convié les Serrois à un pique-nique géant, sur la place de la mairie; près de 200 personnes ont répondu à cette invitation. Tout avait bien été organisé par les jeunes : l'animation, avec le duo Tony et Karl ; la buvette et la confection de sandwichs pour les moins prévoyants. Une belle idée pour animer le haut du village.

Vendredi soir, c'était "Sangria Gratuite à volonté". Durant près de 2 heures, Gibbs, Doon's et Lolo, les 3 compères du groupe Sangria Gratuite ont enthousiasmé les 2000 personnes, toutes générations confondues, venues les applaudir. Alternant leurs premiers tubes et les chansons de leur dernier album, ils ont communiqué leur bonne humeur et leur joie de vivre. Un fabuleux concert dont on se souviendra...La soirée s'est poursuivie autour du podium Galactica, qui a continué à faire danser les jeunes jusque tard dans la nuit.

Le samedi était dédié au sport : 74 équipes de boulistes ont disputé le tournoi organisé par les "Cochonnets du Luy de Béarn". Durant toute l'après-midi, les parties ont été très serrées...

Pendant ce temps, les plus jeunes ont su profiter des activités qui leur étaient proposées : spectacle de clown, sculptures sur ballon, maquillage, et bien sûr les manèges...

Pour le premier match de rugby de la saison, les joueurs de l'AS Pont Long se sont brillamment imposés face à Lembeye, par 35 à 21, devant leurs supporters venus nombreux pour les encourager.

En soirée, après les démonstrations des écarteurs et des sauteurs landais, les jeunes se sont affrontés lors des diverses épreuves des "jeux inter comités" arbitrées par les vachettes...

Comme d'habitude, la bodega du rugby n'a pas désempli de toute la soirée, puis c'est de nouveau le podium Galactica qui a fait danser la jeunesse.

Dimanche, après la messe et la cérémonie au monument aux morts, tout le monde s'est retrouvé au vin d'honneur offert par la municipalité et à l'apéritif servi par les jeunes du Comité des Fêtes.

Une centaine de convives a fait honneur à la paëlla géante servie le dimanche midi.

Après une après-midi de « relâche », de nombreux festayres sont venus déguster les moules frites à la bodega de l'AS.V.GA.S. Vers 23h, le traditionnel feu d'artifice était tiré du stade de football... et ces 4 jours de fête se sont terminés avec le podium System Flash.

La soirée d'ouverture avec pique-nique sur la place de la mairie a permis de faire revivre l'ancien bourg et les échos qui nous parviennent sont très encourageants pour l'année prochaine.

Avec un jour de fête en plus, les jeunes du Comité des Fêtes de Serres-Castet, les associations et les services municipaux n'ont pas ménagé leurs efforts pour que les fêtes 2010 soient un succès. Nous les en remercions tous très vivement.

LA COMMISION SCOLAIRE ET LES ENSEIGNANTS, MAIN DANS LA MAIN

Enseignants et personnels communaux ont repris le chemin de l'école pour accueillir et accompagner les enfants tout au long de cette nouvelle année scolaire. La commission scolaire, quant à elle, continuera à veiller au bon déroulement des différents services, en restant à l'écoute des parents d'élèves et de leurs représentants.

GROUPE SCOLAIRE : DES EFFECTIFS QUI SE MAINTIENNENT

Ecole maternelle. À la suite du départ en retraite de la directrice et de trois agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), l'équipe de l'école maternelle a été en partie renouvelée. Ainsi Marie-Christine Pedegert succède à Colette Genin à la direction de cette école, dont l'effectif est de 123 enfants pour 5 classes.

Marie-Christine Pedegert (5), Directrice de l'école maternelle, secondée, pour sa décharge de direction, par Christine Loustau Cazalet (1), les enseignantes : Chantal Bouzigues (3), Claudine Vaxelaire (4), Dominique Desnot (6), Delphine Verdier (8) et les quatre ATSEM : Béatrice Chadeau (2), Nathalie Bienvenu (7), Evelyne Passero (9) et Elodie Pere (10)

À NOTER...

Afin d'avoir une première estimation de l'effectif pour l'école maternelle à la rentrée 2011, les parents des enfants nés en 2008 sont invités à se faire connaître auprès du service scolaire de la mairie avant fin novembre.

3 QUESTIONS À...

Mme Pédegert,

Directrice de l'école maternelle

Pouvez-vous nous éclairer sur votre parcours avant votre arrivée à Serres-Castet ?

J'ai enseigné en CM1 au Perlic à Lons puis auprès des CE2 et CM1 à Mazerolles, avant de prendre la maternelle à Arthez-de-Béarn. Je suis heureuse de revenir sur la section des maternelles. Je crois que dans nos métiers il est bon de changer régulièrement de tranche d'âge afin de se renouveler et de toujours être dans une dynamique.

Quelles sont vos impressions depuis votre arrivée ?

L'école, je veux parler du bâtiment, est très agréable à vivre. C'est un lieu très apaisant avec beaucoup de clarté et d'espace pour les enfants. Les conditions pour nous sont idéales. J'ai fait la connaissance de collègues très professionnelles et avec qui nous avons entamé une réflexion sur le projet pédagogique.

Une réforme de la classe maternelle a été évoquée dans le passé récent. Qu'en pensez-vous ?

Je pense qu'il faut absolument conserver la maternelle. C'est une classe importante et il est crucial que les effectifs ne soient pas trop chargés. Il faut se battre pour que les jeunes qui seront amenés à enseigner reçoivent une formation adéquate. Or la disparition des IUFM me donne quelques inquiétudes pour eux.

Ecole élémentaire

L'effectif, à la rentrée, est de 265 élèves pour 11 classes.

De gauche à droite : Karine Loustau-Chartez (CP), Josiane Mounaix (aide auprès des enfants en situation de handicap), Xavier Otal (CM2), Tony Gabriel (Directeur de l'école élémentaire), Christine Loustau Cazalet (CM1), Anne-Marie Dartau (CM1), Sophie Laborde (auxiliaire de direction), Christelle Dufourcq (CM2), Yves Jaymes (CE2), Blandine Tondeur (CM1 et CM2), Isabelle Allard (CE1), Pascal Capdevielle (CE1), Céline Ducassou (CE1 et CE2) et Guylaine Tiret-Candelet (CP)

Transports urbains IDELIS

Avec l'arrivée des transports urbains du réseau IDELIS, les sorties scolaires à destination de divers sites de l'agglomération paloise seront facilitées.

Bonne retraite, Mesdames

Après respectivement 38, 30 et 23 années passées auprès des enfants du groupe scolaire, Simone Del Proposto, Sylvie Loubet et Martine Camarero, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) ont fait valoir leur droit à la retraite, de même que Colette Genin, directrice de l'école maternelle pendant 4 ans.
Nous leur souhaitons une bonne retraite

RESTAURANT SCOLAIRE : DES LOCAUX RÉNOVÉS

Profitant de la période des vacances scolaires, la Commune a fait réaliser divers travaux au restaurant du groupe scolaire. Ainsi, les couvertures et les façades ont été rénovées. A l'intérieur, ce sont les menuiseries et les peintures qui ont été refaites. Des fenêtres coulissantes donnant sur le patio ont été installées, pour une meilleure aération de la salle du réfectoire. Le même type de vitrage a également été posé dans la partie cuisine. Le coût de l'ensemble de ces travaux de réfection s'élève à un peu plus de 80 000 € TTC.

Du BIO dans les menus.
Depuis la rentrée, le restaurant scolaire propose un repas BIO une fois par semaine. Cette volonté de la Commune de servir régulièrement des produits issus de l'agriculture biologique répond aux attentes des parents sensibilisés à l'écologie.
Chaque jour, c'est près de 400 repas que Denis Degans et son équipe préparent et servent aux élèves du groupe scolaire.

De gauche à droite : Denis Degans, Sandra Labourdègne, Alexine Desme, Anne-Marie Firmino, Manu Layunta, Maria Da Silva, Sandra Aoura, Stéphanie Millhé, Babeth Poudes et Michèle Meurgey (absente le jour de la photo).

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS

L'accueil périscolaire est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h40 et de 16h20 à 19h.
Le centre de loisir fonctionne tous les mercredis et pendant toutes les petites vacances. Les enfants sont répartis en 4 tranches d'âges : 3-4 ans, 5-6 ans, 7-8 ans et 9-11 ans. Il est fait en sorte que chaque groupe soit confié aux mêmes animateurs pendant toute l'année.

Alain Chauvière (4), directeur du centre de loisirs et son équipe : Sandrine Sacilotto (1), Dominique Viale (2), Jean-François Dufour (5), Morvan Gasperini (6) et Marie-Line Mezerette (8) encadrent les enfants de 3 à 5 ans ; Céline Laspoumadères (3), Béryl De Carli (7), Elodie Derieu (9) et Nicolas Saint-Jours (10) s'occupent des enfants de 6 à 11 ans. Nicolas Rouby (absent le jour de la photo) est l'adjoint du directeur.

QUELQUES CHIFFRES...

Pour l'année scolaire 2010-2011
- **130** enfants utilisent les transports scolaires,
- **367** déjeunent au restaurant,
- **244** sont inscrits à l'accueil périscolaire (au forfait ou ponctuellement),
- **215** fréquentent le Centre de loisirs (le mercredi et / ou pendant les petites vacances),
- **62** vont à l'étude surveillée.

UNE SEMAINE DE PLUS AU CLSH ÉTÉ

Pour répondre à la demande des parents, et après un travail concerté entre la Commission scolaire et le centre Alexis Peyret, le centre de loisirs d'été, coordonné par l'association Vie et Culture, a fonctionné une semaine supplémentaire, financée en partie par la Commune.

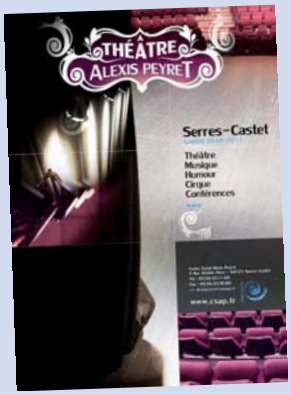

THÉÂTRE ALEXIS PEYRET

La saison culturelle vient de démarrer : retrouvez les prochains spectacles dans l'agenda de l'automne, au centre de ce journal. La plaquette est disponible au centre Alexis Peyret et en mairie.

POMPIERS-VOLONTAIRES : ON RECRUTE !

Le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) recrute des pompiers-volontaires pour son futur centre de secours, qui sera implanté à Navailles-Angos. Quelle que soit votre activité (salarié, agriculteur, étudiant...), vous pouvez vous porter candidat. Vous devez toutefois habiter ou travailler sur le territoire de la Communauté de Communes du Luy de Béarn ou dans une commune limitrophe. Les candidats (H/F) doivent être âgés de 16 à 55 ans. La formation et les interventions peuvent faire l'objet d'une convention entre l'employeur et le SDIS (plus d'information sur le site www.pompiers.fr)
Renseignements: Communauté de Communes du Luy de Béarn - 05.59.33.72.34
ou envoi des candidatures (CV+Diplômes+lettre de motivation) à : contact@luydebearn.fr

POUR LES BONS GESTES

La Commune va prochainement installer 3 défibrillateurs* sur son territoire (au centre Alexis Peyret, à la salle polyvalente et à la mairie), en partenariat et avec l'appui de l'association Pau Béarn cancer. Des formations, courtes et gratuites, seront proposées à tous ceux qui le souhaitent, afin que chacun puisse effectuer les bons gestes en cas de besoin. Les dates des cessions de formation seront communiquées ultérieurement.

*un défibrillateur est employé pour administrer une décharge électrique, appelée défibrillation, sur une personne en arrêt cardiaque.

DÉCHETTERIE : HORAIRES D'HIVER (DU 1er NOVEMBRE AU 14 MARS)

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 14h à 18h
- le mercredi : de 13h à 18h
- le samedi : de 9h à 12h et de 13h à 18h

IDELIS Naturellement mobile !

TRANSPORTS URBAINS

TARIFICATION SOCIALE

À l'occasion de l'ouverture des transports urbains IDELIS, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) participe au financement des cartes d'abonnement pour certaines catégories de bénéficiaires domiciliés sur la Commune. Un tarif annuel à 10 € est ainsi créé pour quatre catégories d'usagers :

- les personnes âgées de plus de 65 ans non imposables
- les demandeurs d'emploi non imposables
- les personnes à mobilité réduite non imposables
- les bénéficiaires de la CMU et leurs ayants droits directs

Le CCAS instruit les demandes d'abonnement de carte de transports sur le réseau IDELIS, **tous les jours en mairie, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, sauf le mercredi.**

Pour connaître **les pièces justificatives** à produire, consulter le site www.serres-castet.fr rubrique "services à la population / transports" ou appeler la mairie : 05 59 33 90 08.

Les personnes éligibles à la tarification sociale doivent ensuite se rapprocher de l'Agence IDELIS, place d'Espagne à Pau pour obtenir leur carte d'abonnement.

LES BUS POUR TOUS

Depuis le 3 juillet dernier, notre commune est desservie toutes les 45 minutes par la ligne P21 du réseau de bus de l'agglomération paloise « Proxilis ». La fréquentation grandissante prouve que cette ligne régulière commence à être bien connue.
Mais il existe aussi le réseau de transport à la demande d'IDELIS appelé « Flexilis »: la ligne F2 part du bourg de Serres-Castet et mène au centre ville en passant par Montardon.

FLEXILIS : mode d'emploi
La première démarche à effectuer pour l'utilisation du transport à la demande est l'inscription au service Flexilis. Cette inscription est gratuite et renouvelable chaque année auprès de l'agence IDELIS située place d'Espagne à Pau.
- Au minimum 4 h avant votre déplacement, appelez le : 05 59 14 15 16, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
- Communiquez votre numéro de carte Flexilis, le nom des arrêts départ / arrivée et l'horaire de départ sélectionné sur le dépliant horaire.
- Votre réservation est enregistrée et un véhicule vient vous chercher à l'arrêt demandé.

ET C'EST TOUT !
Il ne vous reste plus qu'à acheter le ticket unitaire (1€) auprès du conducteur, à présenter votre carte d'abonnement ou un titre de transport Idelis.

À NOTER...

Le BUS INFO du réseau IDELIS sera stationné sur la place des 4 Saisons le samedi 6 novembre, de 9h à 13h. La population intéressée poura y recueillir toutes les informations sur ce nouveau service de transports urbains.

EMPLOIS D'ÉTÉ

Chaque année, la Commune de Serres-Castet et la Communauté de Communes du Luy de Béarn proposent des emplois saisonniers aux jeunes Serrois âgés d'au moins 16 ans. Cet été, ce sont 13 jeunes (6 filles et 7 garçons) qui ont ainsi été recrutés :

- Huit par la Communauté de Communes, pour des emplois à la piscine intercommunale et pour effectuer diverses missions au sein du service technique (entretien, espaces verts,...)
- Cinq par la Commune, pour renforcer les équipes techniques (manutention du matériel, entretien des espaces verts,...)

Le recrutement pour ces emplois saisonniers s'effectue dans le courant du 1er trimestre ; les jeunes intéressés doivent se rapprocher de la mairie ou de la Communauté de Communes dès le mois de janvier.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales doivent être effectuées en mairie au plus tard le 31 décembre 2010. Pièces à fournir : pièce d'identité et justificatif de domicile. Peuvent être inscrits :

- Les électeurs français majeurs, sur la liste électorale générale
- Les ressortissants communautaires, qui peuvent demander leur inscription sur la liste complémentaire européenne ET/OU sur la liste complémentaire municipale.

Les personnes qui atteignent l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février 2011 et qui remplissent les autres conditions définies par la loi pour être électeurs sont inscrits d'office sur la liste électorale de leur domicile. **Néanmoins, il leur incombe d'en vérifier l'effectivité auprès des services de la mairie.**

IMPORTANT : Il est rappelé aux administrés que lors d'un changement d'adresse **sur la Commune**, la demande d'inscription doit être renouvelée pour la mise à jour des listes et l'éventuel changement de bureau de vote.

INFO : la Commune de Serres-Castet s'est inscrite dans la démarche de partenariat avec la direction générale de la modernisation de l'Etat (DGME) pour permettre à ses administrés d'effectuer certaines démarches en ligne (demande d'inscription sur les listes électorales et recensement citoyen obligatoire) via un compte sécurisé sur le site « mon.service-public.fr ».

mon. Service-Public.fr
Le compte personnel des démarches en ligne

Ce nouveau service sera opérationnel en novembre.

CRÉATION DE LA « BALADE DES COLLINES DE SERRES »

Désireuse de proposer un cheminement pour profiter pleinement du magnifique paysage offert par les coteaux, la Commune vient d'aménager une première balade d'environ 40 minutes de marche, face aux Pyrénées.

Une descente par le « Val des Barades » et une remontée par les « Ombrages du Caribot », en passant par les « Terrasses des Pyrénées »... ou l'inverse... valent vraiment le déplacement.

La table d'orientation et les 3 tables de *récupération contemplative* terminent cette jolie balade, au sud de la mairie. Une promenade équivalente se prépare vers le nord, pour l'hiver.

BALADE DES COLLINES DE SERRES

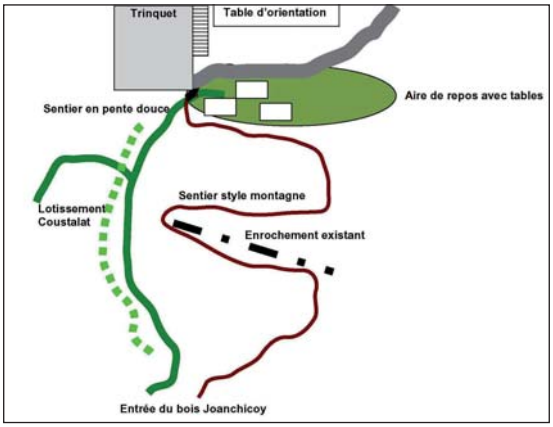

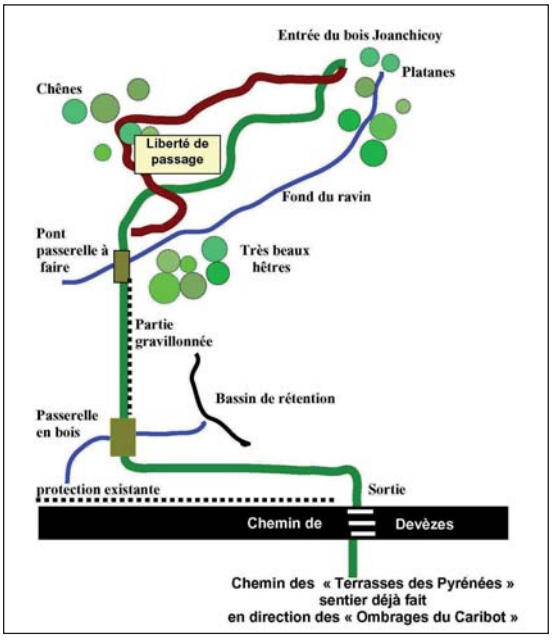

DES TRAVAUX EN VUE À LA MAIRIE

Transformer pour mieux accueillir, tel est l'objectif.

Depuis de nombreux mois la municipalité mène une réflexion sur la transformation de la mairie afin de permettre un meilleur fonctionnement :

- meilleur accueil à tous les étages des personnes porteuses d'un handicap
- meilleur accueil des administrés lors des séances du conseil municipal
- meilleur accueil lors des mariages
- meilleur accueil au guichet garantissant une plus grande confidentialité
- meilleures conditions de travail des agents et des élus.

Cette transformation s'inscrit dans une volonté de conserver l'aspect architectural du bâtiment actuel, de mettre en valeur la motte féodale et d'avoir une démarche forte de développement durable sur ce chantier.

Les travaux devraient débuter courant 2011 et les prochaines publications vous donneront davantage d'explications et de détails.

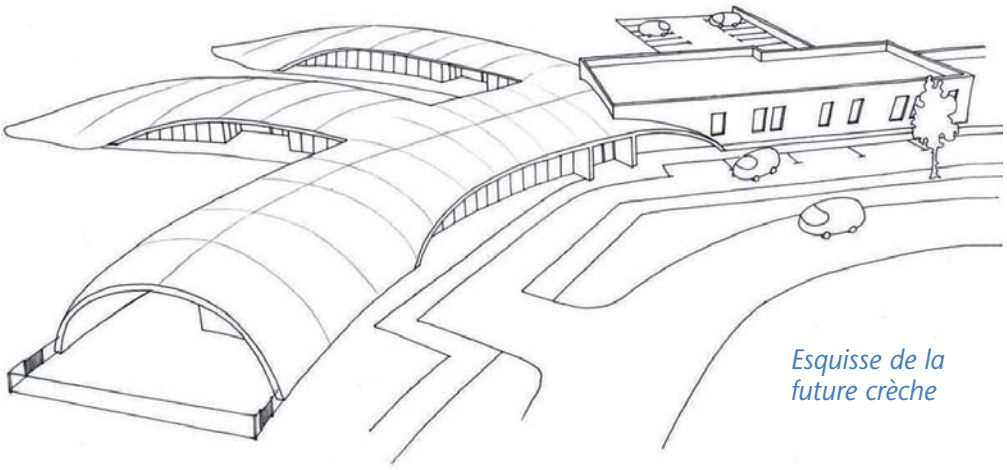

Esquisse de la future crèche

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CRÈCHE À SERRES-CASTET

La Communauté de Communes du Luy de Béarn a décidé de remplacer la crèche actuelle, construite en 1990 dans la zone du haut Ossau, par un nouveau bâtiment plus grand, mieux situé et qui permettra d'augmenter la capacité d'accueil. Cette nouvelle crèche, qui sera construite rue Richard Wagner à Serres-Castet, d'une superficie de 1200 m² contre 550 m² pour la crèche actuelle, pourra accueillir jusqu'à 55 enfants. Elle sera composée d'un pôle pour les petits et un pour les grands, d'un atrium, de salles thématiques communes (peinture, motricité, musique), d'une partie cuisine et repas, d'espaces jeux et sommeil, de jardins équipés de jeux de plein air et d'une pataugeoire. Le coût de ce bâtiment basse consommation avec toitures végétalisées est estimé à 1 800 000 € ; le permis de construire est en cours d'instruction et les travaux pourraient démarrer au premier trimestre 2011

TRAVAUX ROUTE DE MORLAÀS (RD 706)

Le Conseil général et la Municipalité vont réaliser la rénovation de cette route départementale sur 3 ans. Les travaux d'enfouissement des réseaux électrique (basse et moyenne tension) et téléphonique ont démarré fin août. La dépose de tous les poteaux et des câbles aériens va contribuer à l'embellissement de cette route de crête et à la sécurisation de ces réseaux en cas de tempête.

Dès la fin de ces travaux d'enfouissement, le Conseil général va pouvoir démarrer la première tranche de la rénovation de la voie, au niveau de la ferme Thibaut, où le passage était particulièrement étroit et dangereux. Nous ne remercierons jamais assez M. et Mme Thibaut qui ont accepté de céder une partie de leur jardin, de leur verger et même de démolir un bout de l'ancienne maison familiale (chargée de nombreux souvenirs) afin que cet élargissement nécessaire pour plus de sécurité puisse être réalisé.

En agissant ainsi pour l'intérêt général, cette famille nous permet de supprimer un « point noir » qui posait un problème de sécurité depuis longtemps. Outre l'élargissement et la réfection de la chaussée, des trottoirs ou des sentiers, en fonction du niveau d'urbanisation, vont être réalisés afin d'assurer la sécurité des piétons

Conception réalisation Valeurs du Sud 05591 4 0140/10231 - Impression : Perpective Morlaàs - Directeur de la publication : J.-P. Mimiague - 4ème trimestre 2010 - Photos Mairie de Serres-Castet - Valeurs du Sud